

N°1047

du 11
AOÛT
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4

Panier de la ménagère, sur les principaux marchés de la capitale

**Hareng fumé et
Salade verte locale
accentuent la
chute du niveau
des prix en juillet**

P3

Unanimité des participants au Forum AGOA 2017, avec les opportunités

L'Afrique peut exporter plus vers les Etats-Unis

P2

Parution

**«L'Afrique en marche»,
par Olusegun Obasanjo**

P6

Développement d'un secteur productif, compétitif et durable
**Le CERSA au centre d'un accord de
coopération entre l'Université de Lomé
et l'Interprofession avicole du Sénégal**



Mme Bernadette Legzim-Balouki, Ministre du
Commerce et de la promotion du secteur privé

P3

Avec le succès de la dernière émission d'Obligations
Assimilables du Trésor

**Le Togo clôt le feuilleton
des préfinancements**

P6

Initiative de l'Unesco, et sur la période 2017-2018

**Le secteur Education
profite du projet China
Funds In Trust, phase 2**

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Des embryons humains de nouveau modifiés

Des chercheurs ont montré qu'il était possible de supprimer une mutation responsable d'une maladie cardiaque grave chez des embryons humains. Ces travaux suscitent de nouveau un débat éthique à propos de l'utilisation de l'édition génomique en médecine reproductive et ses dérivés possibles.

Les maladies génétiques affectent des millions de personnes dans le monde. Certaines sont dues à des mutations dominantes, c'est-à-dire qu'une seule version mutée du gène suffit à transmettre la maladie. C'est le cas de la mutation MYBPC3 qui cause la cardiomyopathie hypertrophique, une maladie cardiaque connue pour provoquer des décès brutaux chez de jeunes sportifs. Comme ces mutations ne donnent pas de symptômes durant l'enfance mais plus tard, à l'âge adulte, elles peuvent se transmettre facilement d'une génération à une autre.

Pour empêcher la transmission de mutations des parents aux enfants, une solution peut être d'utiliser le diagnostic préimplantatoire et de sélectionner des embryons non mutés pour la Fivette. Si un parent porte une mutation dominante, 50% des embryons seront bons pour le transfert. Mais si l'on pouvait corriger le gène défectueux, il serait possible d'augmenter le nombre d'embryons implantables, et donc les chances de grossesse.

Pour la première fois aux États-Unis, des chercheurs ont réussi la prouesse consistant à corriger un gène dans un embryon humain : c'est une première dans ce pays. Lors de cette expérience, ils se sont servis des techniques de l'édition génomique, avec les ciseaux moléculaires CRISPR-Cas9. Les chercheurs ont utilisé les ovocytes de 12 femmes en bonne santé et les spermatozoïdes d'un homme qui portait la mutation MYBPC3, responsable de la cardiomyopathie hypertrophique.

Une modification du gène responsable de la maladie. Quand le spermatozoïde a été injecté dans l'ovocyte, les chercheurs ont modifié le gène responsable de la maladie. Les cassures double brin dans le gène du père ont été réparées avec le gène sain de la mère plutôt qu'avec un ADN synthétique. L'embryon ne s'est développé que quelques jours et il n'était pas prévu de l'implanter pour une grossesse. Les résultats paraissent dans Nature.

Quand l'embryon s'est divisé et que les cellules se sont multipliées, beaucoup d'entre elles semblaient avoir intégré la copie saine du gène, venant de la mère. Environ 72% auraient été corrigées, ce qui est plutôt élevé. D'après les chercheurs, il n'y aurait pas eu d'autres modifications hors cible. Ceux-ci affirment avoir réussi à moduler le mosaïcisme (le fait que l'embryon soit une mosaïque de cellules différentes). Ils proposent de minimiser ce risque en co-injectant le spermatozoïde et CRISPR-Cas9 lors de la métaphase II de l'ovocyte.

CRISPR suscite des débats éthiques dans la communauté scientifique

La technique employée pourrait s'appliquer à d'autres maladies. D'après le Washington Post, les chercheurs seraient intéressés pour la tester avec le gène BRCA1, dont les mutations favorisent le cancer du sein. Ces travaux sont sensibles car ils touchent des cellules de la lignée germinale, et donc des gènes qui pourront être transmis aux générations suivantes. Le Royaume-Uni fait figure de pionnier en la matière : il a autorisé de telles expériences sur les embryons, dans des conditions très encadrées. D'autres pays sont plus réservés. Aux États-Unis, il ne peut pas y avoir de financement public sur de telles recherches. En mars, un rapport parlementaire français a souligné l'intérêt thérapeutique de l'outil CRISPR-Cas9 et s'est prononcé en faveur d'un débat public sur cette question.

La Nasa met en ligne plus de 300 vidéos d'archives

La Nasa publie sur YouTube des centaines de vidéos d'archives montrant différents types d'expériences et essais, des lancements et atterrissages de ses aéronefs ou navettes, etc.

Des heures de documents historiques enfin en accès facile. Cela va faire plaisir à tous les amateurs d'histoire spatiale, d'astronautique et d'aéronautique ainsi qu'à tous ceux qui aiment les vidéos délicieusement vintage de la Nasa, sans parler de tous les curieux de la Terre : le Armstrong Flight Research Center (anciennement Dryden Flight Research Center) de la Nasa est en train de transférer des centaines d'heures de films sur YouTube.

La Nasa partage ses vidéos d'essais expérimentaux

Ces vidéos, qui durent pour la plupart autour d'une minute (et certaines quelques secondes), sont classées en playlists selon différentes thématiques. On y trouve de tout : des séquences historiques, des essais expérimentaux pour de futures missions, des lancements de fusées, des vols d'aéronefs expérimentaux, des décollages et atterrissages de navettes spatiales, des interviews, des crash-tests, etc. Les plus anciennes datent des années 1940 et beaucoup couvrent la période 1970-2010.

Parution

«L'Afrique en marche», par Olusegun Obasanjo

L'écriture est devenue l'une des passions de l'ancien président nigérian, Obasanjo. Son dernier co-écrit, l'Afrique en Marche, est présenté aux chefs d'Etat.

M. Obasanjo a été reçu mercredi par le président du Niger Mahamadou Issoufou. L'ancien Président nigérian est allé présenter l'ouvrage "Making Africa Work" (L'Afrique en Marche) dont il est co-auteur.

Le lancement du livre s'est déroulé le 26 juillet dernier à Cotonou en présence de plusieurs diploma-



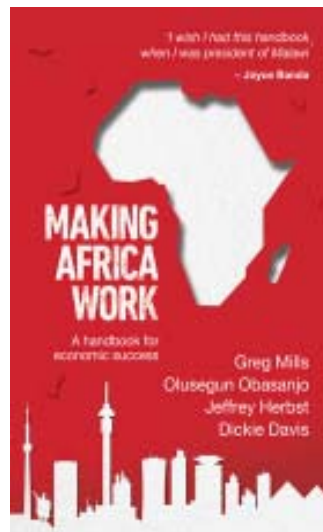
Le Gal. Olusegun Obasanjo

tes et de personnalités importantes de la politique béninoise. L'ouvrage

de plus de 350 pages s'inspire des stratégies gagnantes mises en œuvre par des pays aujourd'hui développés. C'est le fruit de 12 ans de travaux de terrain selon les co-auteurs ; il propose au continent des moyens à mettre en œuvre pour profiter de ses énormes potentialités économiques.

Durant la cérémonie de lancement à Cotonou, la Représentante résidente de la Fondation Konrad Adenauer, qui a financé en partie la sortie de l'ouvrage, Elke Erlecke, a laissé entendre qu'« une économie n'est pas un système fermé, mais elle est en relation avec la politique publique pour améliorer la démocratie et le mieux-être des populations ; l'économie et la démocratie étant fortement liées ».

Olusegun Obasanjo est co-auteur de l'ouvrage avec Dr Greg Mills et Jeffrey Herbst.



Olusegun Obasanjo est une figure politique respectée, influente et parfois contestée au Nigéria. Général de l'armée, il était auteur d'un coup d'Etat avant de rendre le pouvoir aux civils. Il revient plus tard à la chute du dictateur Sani Abacha pour remettre le pays sur les rails de la démocratie.

Cinéma

Stephen King en tête du box office américain

Alors qu'elle sort dans les salles françaises depuis le 9 août, La Tour sombre, adaptation cinématographique de la saga de Stephen King, est déjà en tête du box-office nord-américain.

Inspiré de la série de romans de Stephen King, La Tour sombre, un western de science-fiction, a pris la tête du box-office nord-américain d'après des chiffres publiés lundi 7 août par Exhibitor Relations.

Initialement publiée en français par J'ai lu dès le début des années 1990, la série des Tour sombres se compose de 7 tomes. La saga a également donné lieu à une série de comics en 14 tomes éditée par Fusion comics puis Panini comics. A l'occasion de la sortie de l'adaptation sur grand écran, Gallimard vient

de ré-éditer les deux premiers tomes du récit, et J'ai lu en a réédité l'intégralité en version e-book.

Le récit suit les aventures du "pistolet" Roland Deschain, incarné à l'écran par Idris Elba, qui traque dans un univers parallèle, rappelant le Far West américain du XIXe siècle, un mystérieux homme en noir, joué par Matthew McConaughey. Le héros part ensuite à la recherche de la légendaire Tour sombre, qui lui permettra de sauver son monde en perdition.

Pour ses trois premiers jours dans les salles nord-américaines, le film a engrangé 19,1 millions de dollars. Il s'agit du second meilleur démarrage pour un film adapté de l'œuvre de Stephen King, après Chambre 1408 en 2007.

Etranger

Quand Harry Potter enrichit son créateur

Vingt ans après la première publication d'Harry Potter, J.K. Rowling, l'auteur de la saga est redevenue n°1 du classement Forbes des auteurs les plus riches de la planète.

Qui a dit que la littérature n'enrichit pas ? Dans son dernier classement des fortunes issues de la littérature, le magazine Forbes classe J.K. Rowling en tête des auteurs les plus riches. J.K. Rowling reprend la première place avec une fortune estimée 95 millions dollars US. C'est la troisième fois depuis 1999 que l'écrivaine jeunesse britannique domine ce classement.

Elle devance les américains James Patterson, dont la fortune est estimée à 87 millions de dollars et Jeff Kinney, 21 millions de dollars. Le classement Forbes regroupe les données des ventes des ouvrages papiers, numériques et audios, mais aussi les recettes issues des adaptations pour la télévision, le théâtre et le cinéma.

La cause de ce come-back tant



qu'auteur la plus riche du monde : le retour, en 2016, du sorcier le plus célèbre de la planète dans les vitrines des librairies, avec la pièce de théâtre Harry Potter et l'Enfant maudit, co-écrite avec Jack Thorne et John Tiffany. Annoncé comme le huitième volume de la saga par les éditeurs, l'adaptation de la pièce s'est vendue à plus de 900 000 exemplaires depuis sa sortie française en octobre 2016 chez Gallimard Jeunesse.

Musique

Mort du chanteur brésilien Luiz Melodia, ami des tropicalistes

Célébré par Gal Costa, Caetano Veloso ou Gilberto Gil, le musicien s'est éteint, vendredi 4 août, à l'âge de 66 ans.

Le chanteur et compositeur brésilien Luiz Melodia s'est éteint non loin de son quartier chéri d'Estacio, l'un des berceaux de la samba carioca, emporté, vendredi 4 août, par un cancer de la moelle osseuse. Il avait 66 ans. Son décès prématuré s'est accompagné d'une pluie de louanges au Brésil émanant de stars planétaires comme d'inconnus répétant "Perla negra, te amo" ("Perle noire, je t'aime"), paroles d'un autre tube du défunt.

Fils du compositeur Oswaldo Melodia, duquel il a hérité son nom de scène, Luiz Melodia est né Luiz Carlos dos Santos, le 7 janvier 1951 dans la favela du centre-ville de Rio, Estacio. Il comptait parmi les "énergumènes" de la musique populaire brésilienne (MPB), ces artistes souvent cultes à l'œuvre inclassable. Piochant dans le velours de la



samba tout en s'inspirant de la jôvo guarda (le yéyé brésilien), ses chansons parlent de l'amour, de la vie et de la mort, mêlant romance, poésie et portrait social du Brésil.

Parfois classé dans la catégorie des "chanteurs maudits", il rencontra son public en 1971 avec un morceau interprété par Gal Costa, Perla Negra. La chanson donna son nom deux ans plus tard à un premier album dans lequel Luiz Melodia pose dans une baignoire flottant au milieu d'une mer de feijão, ces haricots noirs consommés quotidiennement par les classes populaires au Brésil.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récapitulé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Avec le succès de la dernière émission d'Obligations Assimilables du Trésor

Le Togo clôt le feuilleton des préfinancements

Late Pater

Le sujet, tel qu'il se pratiquait, a mis à mal un pan de l'économie nationale, les règles de la concurrence dans les contrats publics et de la transparence au point d'être frontalement et ouvertement remis en cause par le Fonds monétaire international (FMI). Les relations entre le Togo et cette institution de Bretton Woods ont fini par prendre un coup. En septembre 2016, le rapport d'assistance technique dans le cadre de l'évaluation finale du projet de renforcement de la gestion des finances publiques, conjointement avec l'Union européenne, indique que l'utilisation des plans de trésorerie préparés est limitée par les préfinancements des investissements dont la programmation, peu maîtrisée, limite fortement la disponibilité des ressources pour les dépenses suivant la procédure normale ou simplifiée. «La gestion de la trésorerie s'est dégradée entre 2009 et 2014 du fait surtout des préfinancements des investissements dont les paiements réels ne sont pas transparents d'un mois à l'autre. Exécutés selon des procédures exceptionnelles de décaissements à partir du compte du Trésor à la BCEAO, ces préfinancements des investissements ont aussi conduit au maintien de la faible performance du contrôle de la dépense entre 2009 et 2016», précise le texte. Les préfinancements étaient utilisés comme mode d'exécution de la majorité des investissements financés sur ressources intérieures, ce qui affaiblit la trésorerie. Le montant réel mois par mois des préfinancements des investissements ne figurait que partiellement dans le plan annuel mensuelisé de trésorerie : même si la BCEAO communique les données annuelles mensualisées au titre des prélèvements obligatoires et autres débits automatiques à l'Agence comptable centrale du Trésor, elles restent inférieures aux montants effectivement décaissés chaque mois par le Trésor public. Pour faire face à cette situation, une partie de la réserve complémentaire de 10% des recettes hebdomadaires destinées à sécuriser le remboursement des Bons du Trésor est affectée aux paiements des engagements financiers des préfinancements. Les règlements importants du service de la dette, notamment les préfinancements, ont exercé des pressions croissantes et importantes sur le budget. Trop de soucis pour le même sujet !

Il fallait soulager la trésorerie de l'Etat. Et on a fini par comprendre que, avec le retour du Fonds monétaire, les autorités togolaises ont pris l'engagement d'y mettre fin. Lequel engagement a pris sa forme, fin 2016, au moment d'adopter la loi de finances 2017.

Devant les députés, le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances a promis : «en vue de la restructuration de l'encours des préfinancements, le gouvernement a programmé, dans la stratégie d'endettement pour 2017, un emprunt pour le rachat desdits préfinancements». C'est chose faite ! Conformément à ce qui était convenu dans le cadre de l'accord avec le FMI, le Togo est allé sur le marché Umoa-Titres en émettant, valeur mercredi 9 août 2017, des Obligations Assimilables du Trésor pour un montant de 166 milliards de francs Cfa, sur une période de 84 mois (7 ans), avec une marge de 10% portant l'opération totale à 182 milliards de francs Cfa. Les Obligations sont reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA ; la valeur nominale unitaire est de 10 000 francs Cfa ; 25% du montant mis en adjudication sont offerts sous forme d'Offres non compétitives (ONC) aux Spécialistes en valeurs du Trésor. Le remboursement des Obligations se fera par amortissement annuel constant après un différé de trois ans. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 7% dès la première année. L'échéance est donc attendue le 9 août 2024. D'après une note explicative du cabinet de Sani Yaya, l'opération comportait deux volets : une émission spéciale de 161,3 milliards de francs Cfa destinée au remboursement par anticipation des préfinancements négocié avec les banques (volet 1) et une émission prévue dans le calendrier d'émission ordinaire pour 20 milliards de francs Cfa (volet 2). Le tout, conformément à la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

Les résultats donnent un montant global des soumissions de 182.051.150 000 francs Cfa. Le montant retenu par le Togo est de 181.051.150.000 francs Cfa, pour 68 soumissions et 24 participants. Soit un taux de couverture de 109,67% et un taux d'absorption de 99,45%. Ceci va être utilisé pour rembourser l'encours actuel des préfinancements dont le taux effectif ressortait autour de 8% et la durée restant à courir sur 3 ans environ. «Il s'agit d'une structuration spéciale destinée à substituer les préfinancements par les Obligations Assimilables du Trésor 7% sur 7 ans dont 3 ans de différé en principal qui nous donneront des marges de trésorerie et permettront, par ailleurs, de réduire le coup de la dette publique intérieure... Cette opération a été un succès. C'est donc fini avec la question des préfinancements», se réjouit-on. Avant d'insister qu'il s'agit d'une opération gagnant-gagnant avec les banques qui pourront désormais accéder au refinancement de la BCEAO avec ces titres émis.



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

Le reste, exactement 19,75 milliards de francs Cfa, va à l'émission ordinaire qui était prévue pour 20 milliards de francs Cfa.

Les banques sont réellement soulagées. Elles qui gémissent, sans rompre, sous le lourd poids de cette politique «préfinancée» des grands travaux. Afin octobre 2016, l'encours des préfinancements se chiffrait à 167,2 milliards de francs Cfa. Le tableau récapitulatif des banques mises à contribution donne : Diamond Bank 91,640 milliards de francs Cfa, dans le cadre des travaux de réhabilitation par rechargement systématique du tronçon Nyamassila-Kpéssi-Morétan, des travaux de construction et bitumage du tronçon Mandouri-frontière Bénin, de la réhabilitation et renforcement de la route nationale n°1 + Avenant et des fameux travaux d'aménagement et de bitumage de la route Lomé-Vogan-Anfoin où elle avait débloqué 26,905 milliards de francs Cfa au bénéfice de Ceko Btp ; Banque Atlantique 141,631 milliards de francs Cfa, sur cinq chantiers dont l'aménagement et bitumage des rues de Lomé, l'élargissement du boulevard de la Paix allant de la Colombe de la Paix jusqu'à la foire Togo 2000, le bitumage de la route Borgou-Mandouri... ; UTB 23,328 milliards de francs Cfa, pour l'aménagement et bitumage de la route Kourméa-Pyatcharè-Lassa-Soundina ; BOA-Togo 11,419 milliards de francs Cfa, pour l'aménagement et bitumage du tronçon Golf Club-Togblécopé ; Orabank 53,340 milliards de francs Cfa, pour les travaux complémentaires de réhabilitation et renforcement de la nationale n°1, tronçon Kantè-Tandjouaré ; Société Générale 6,787 milliards de francs Cfa, pour l'aménagement et bitumage de la route Notsè-Tohoun-frontière Bénin et de la route Tabligbo-Aného ; BIA-Togo 5,494 milliards de francs Cfa, pour la voirie urbaine Agoényivé, le tronçon Dapaong-Naki Est-Ogarou-Borgou et la mis-

sion de contrôle et de surveillance des travaux du projet d'aménagement et bitumage du grand contournement de Lomé et des

sections critiques de la route nationale n°1 ; Ecobank 30,655 milliards de francs Cfa, pour la voirie de Kara, la route Notsè-Tohoun-frontière Bénin, etc.

Rappeler que la prochaine apparition du Trésor public sur le marché régional est prévue pour le 19 septembre 2017 pour des Obligations assimilables de 20 milliards de francs Cfa sur une durée de 7 ans et de 5 ans. Au 13 juillet 2017, le volume de titres publics émis par le Togo (quatre de Bons et autant d'Obligations) s'élève à 125,232 milliards comprenant des Bons du Trésor pour 54,72 milliards et des Obligations du Trésor pour 70,52 milliards. Quant aux remboursements effectués, ils s'élèvent à 79 milliards dont 52 milliards de Bons du Trésor et 27,11 milliards d'Obligations du Trésor. Selon Umoa-Titres, l'encours de la dette publique totale (y compris les dettes garanties) est

passé de 1.857,06 milliards à fin décembre 2015 à 2.119,9 milliards à fin décembre 2016, enregistrant une hausse de 14,15%. A fin décembre 2016, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 518,8 milliards, représentant 24,47% du portefeuille de la dette totale. L'encours de la dette intérieure, à fin septembre 2016, s'élève à 1.601,1 milliards contre 1.312,21 milliards à fin décembre 2015, soit une hausse de 19,29%, due à l'effet combiné des émissions et remboursements des emprunts obligataires et des Bons du Trésor, de l'emprunt SUKUK et du paiement des allocations de Droits de tirages spéciaux. L'encours de la dette des sociétés d'Etat a enregistré une baisse de 32,6% en passant de 120,6 milliards à fin 2015 à 81,31 milliards au 31 décembre 2016.

Unanimité des participants au Forum AGOA 2017, avec les opportunités

L'Afrique peut exporter plus vers les Etats-Unis

Late Pater

«Nous sommes 38 pays africains éligibles à l'AGO, et se rendre compte que ce n'est pas tous ces pays qui profitent pleinement aujourd'hui de cette loi qui offre des opportunités d'exportation vers les Etats-Unis. Aujourd'hui, nous sommes en train de voir quelles sont les contraintes, qu'est-ce qui fait que ceux qui ont été éligibles à l'AGO n'ont encore pas profité de cette loi. Est-ce que c'est parce que les conditions sont un peu difficiles ? S'agit-il des contraintes internes à nos Etats. Donc au bout de ces trois jours, nous allons étudier et regarder ce qui fait que nous n'arrivons pas à profiter pleinement de cette loi. C'est le cas du Togo qui est éligible à l'AGO depuis 2008 mais, depuis 2008, le Togo n'a pas vraiment profité de cette loi. Nous venons d'élaborer un plan d'action de mise en œuvre de cette loi que nous avons partagé avec la partie américaine ; et il fallait que nous envoyions ces textes pour qu'ils acceptent, ce qui vient de se faire. La suite, c'est qu'il faut sensibiliser les opérateurs économiques, il faut qu'ils sachent que nous avons mis en place des textes, des infrastructures en termes de textes pour les aider à accéder au marché américain. L'Etat doit mettre en place des textes pour aider mais c'est les opérateurs économiques qui doivent accéder au marché américain». Au-delà de l'accord signé ce 8 août 2017 par l'ambassadeur américain Robert Lighthizer, pour faciliter l'accès au marché américain des produits textiles togolais, ces propos, à la limite



Mme Bernadette Legzim-Balouki, Ministre du Commerce

pessimistes et inquiétants, de la ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé au Togo, Mme Bernadette Legzim-Balouki, expliquent toute la difficulté éprouvée par les opérateurs économiques de la plupart des Etats africains éligibles.

Pendant trois jours, au 16^e Forum AGOA à Lomé, du 8 au 10 août 2017, il y a eu comme une reprise des discussions de l'African Growth Opportunity Act (AGO), d'après les dires d'un participant. Ce que vient confirmer Souleymane Diarrassouba, ministre ivoirien du Commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME. «Le Forum de l'AGO nous a permis de faire le point en vue de pouvoir trouver les arguments pertinents justifiant la tendance baissière que nous avons constatée lors des exportations de l'Afrique subsaharienne vers les Etats-Unis qui sont passées de 26 milliards de dollars jusqu'à 18 milliards de dollars et relever l'impact important de la baisse de la production pétrolière et de certains autres produits minéraux.

Nous avons également noté l'engagement de l'administration américaine de respecter ses engagements par rapport à la poursuite de l'AGO au moins jusqu'en 2025 et un intérêt plus poussé concernant le renforcement des relations commerciales entre l'Afrique et les Etats-Unis. Nous avons fait des propositions à la partie américaine pour voir dans quelle mesure nos pays peuvent avoir plus d'appui, aussi bien structurel qu'institutionnel, pour nous permettre de rattraper le gap qui a été constaté au cours de ces dernières années afin de booster les exportations vers les Etats-Unis».

La ministre togolaise du Commerce rappelle que, ces dernières années, le volume des échanges entre l'Afrique et les Etats-Unis d'Amérique a baissé, passant de 24 milliards de dollars en 2014 à 19 milliards de dollars en 2015 pour les exportations de l'Afrique vers les Etats-Unis et de 24 milliards en 2014 à 17 milliards de dollars en 2015

(suite à la page 4)

Panier de la ménagère, sur les principaux marchés de la capitale

Hareng fumé et Salade verte locale accentuent la chute du niveau des prix en juillet

Jean AFOLABI

En juillet 2017, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi sa baisse amorcée en juin 2017. Cette baisse est de 1,2% contre 0,2% le mois précédent. Cette baisse est due essentiellement à la diminution des prix des fonctions de consommation Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-3,6%) et dans une moindre mesure à celle des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-1,5%) ; «Biens et services divers» (-0,3%) ; «Transports» (-0,1%) et «Communication» (-0,2%). Parallèlement, les prix des fonctions de consommation «Santé» (+1,0%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,3%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%) ; «Loisirs et culture» (+0,1%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+0,2%) ont connu une hausse.

D'après l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), la baisse observée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est essentiellement due aux postes «Céréales non transformées» (-11,5%) ; «Tubercules et plantain» (-7,1%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-2,5%) ; «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (-8,1%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (-3,5%) ; «Huiles» (-3,6%) ; «Agrumes» (-18,8%) ; «Autres fruits frais» (-7,7%) ; «Boissons non alcoolisées artisanales» (-6,3%) ; «Boeuf» (-0,7%) ; «Farines, semoules et gruaux» (-2,4%) ; «Légumes secs et oléagineux» (-0,6%) ; «Sucre» (-0,8%) ; «Œufs» (-0,7%) ; «Fruits secs et noix» (-1,8%) et «Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes» (-0,2%).



S'agissant de la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», le repli est dû au recul des prix des postes «Combustibles solides et autres» (-12,3%) et «Produits pour l'entretien et réparation courante» (-0,2%). Pour ce qui est de la fonction de consommation «Biens et services divers» la baisse provient principalement des postes «Appareils et articles pour soins corporels» (-9,3%) et «Autres services non déclarés ailleurs» (-0,2%). Quant aux fonctions de consommation «Transports» et «Communication» leur baisse est influencée par le recul respectif des prix des postes «Carburants et lubrifiants» (-0,5%) et «Communication téléphonique» (-0,2%).

Produits en baisse de prix

Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, l'Institut national de la Statistique cite : «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (-18,9%) ; «Igname» (-8,7%) ; «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-14,3%) ; «Charbon de bois» (-12,6%) ; «Manvi (Hareng) fumé» (-49,9%) ; «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (-5,6%) ; «Huile végétale (Nioto)» (-7,2%) ; «Akpala (Chinchard) fumé» (-3,9%) ; «Salade verte locale (Laitue)» (-40,9%) ; «Haricots blancs secs» (-10,5%) ; «Piment rouge frais» (-6,8%) ; «Akpala moumou (Chinchard frais)» (-5,3%) ; «Cure

dents» (-21,9%) ; «Oranges locales» (-15,6%) ; «Agbélina (Manioc râpé)» (-14,9%) ; «Saloumon fumé» (-6,3%) ; «Tapioca petit grain» (-10,8%) ; «Aubergine locale» (-20,6%) ; «Gombos frais» (-3,5%) ; «Gboman» (-9,0%) ; «Gboyébessé (Piment vert)» (-9,9%) ; «Ananas frais» (-17,9%) ; «Farine de manioc (Gari)» (-6,1%) ; «Arachide décortiquée crue» (-7,9%) ; «Coq vivant local» (-10,5%) ; «Citrons» (-18,9%) ; «Viande de boeuf avec os au kg» (-1,1%) ; «Lanhoirho (Poisson salé fermenté)» (-3,1%) ; «Concombre» (-19,6%) ; «Pomme fruit» (-11,4%) ; «Jus de citron» (-8,6%) ; «Bananes douces» (-2,6%) ; «Essence super de rue» (-2,5%) ; «Pain sucré artisanal sucré» (-3,3%) ; «Essence mélange de rue» (-3,9%) ; «Pommes de terre» (-7,7%) ; «Mawoé (Maïs en pâte)» (-4,0%) ; «Piment rouge sec» (-16,5%) ; «Œuf frais de poule de race» (-1,9%) ; «Gingembre frais» (-10,6%) ; «Chips» (-8,3%) ; «Doévi (Anchois) séché» (-5,5%) ; «Pintade locale vivante» (-9,8%) ; «Poulet vivant de chair» (-5,4%) ; «Riz local longs grains vendu au petit bol» (-3,4%) ; «Sucre raffiné en poudre» (-1,5%) ; «Pain artisanal salé» (-3,0%) ; «Akpan» (-5,8%) ; «Huile de moteur» (-1,7%) ; «Appel Heure normale Togocel» (-1,7%) ; «Poulet local vivant» (-3,8%) ; «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (-

2,3%) ; «Médicaments immunologiques» (-1,0%) ; «Noix de Coco sec» (-2,7%) ; «Appel Operateur 1» (-1,5%) ; «Akanhoun (Potasse)» (-6,3%) ; «Jus de bissape» (-2,7%) ; «Liha sucré» (-5,9%) ; «Photocopie» (-4,7%) ; «Feuille de haricot» (-11,8%) ; «Banane plantain mûre» (-0,8%) ; «Cola fraîche» (-5,4%) ; «Gangan (Percale importé)» (-2,3%) ; «Peinture à eau» (-1,1%) ; «Appel Operateur 2» (-1,5%) ; «Balai traditionnel à tige» (-1,4%) ; «Sorgho en gains crus vendu au petit bol» (-8,7%) ; «Chaux vive» (-1,9%) ; «Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)» (-2,3%) ; «MI en grains crus vendu au petit bol» (-7,7%) ; «Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana)» (-3,0%) ; «Haricot vert» (-7,0%) ; «Tuile» (-1,1%) ; «Cacao avec du lait en poudre (MILO)» (-0,5%) et «Croissant sans beurre» (-2,3%).

Produits en hausse de prix

Quant aux produits ayant enregistré une hausse, il est cité : «Adémè» (+25,0%) ; «Doévi (Anchois) fumé» (+8,5%) ; «Oignon frais rond» (+25,0%) ; «Tomates rondes (Pomme)» (+3,9%) ; «Haricots rouges secs» (+29,7%) ; «Herbe Zangara pour paludisme» (+21,8%) ; «Poulet congelé importé» (+8,8%) ; «Zomi (Huile de palme traditionnelle)» (+4,8%) ; «Aglinvi moumou (Crabes frais)» (+12,5%) ; «Adiaboé (Sardinelles fumées)» (+1,7%) ; «Doévi frit» (+23,5%) ; «Décou (Noix de palme)» (+15,4%) ; «Grefte (Tissage)» (+4,9%) ; «Pain en bague» (+4,0%) ; «Ailes de poulet congelé» (+3,8%) ; «Carpe frite à l'huile rouge» (+8,0%) ; «Agbéli (Manioc frais)» (+4,8%) ; «Balais à brindilles de palmier» (+12,5%) ; «Parfum» (+1,8%) ; «Chaussure plastique pour homme» (+3,8%) ; «Bolou moumou (Crevettes fraîches)» (+8,1%) ; «Drap de lit en coton (2 Places)» (+2,0%) ; «Sel de cuisine gros cristaux» (+3,0%) ; «Betterave» (+9,3%) ; «Tchoukoutou local artisanal» (+3,2%) ; «Carottes» (+4,1%) ; «Œuf frais de poule traditionnel» (+5,1%) ; «Djimakpla (Sandale simple pour adulte)» (+3,1%) ; «Lait concentré non sucré en boîte (PEAK)» (+0,7%) ; «Salon ordinaire (en teck)» (+1,2%) ; «Radio portable (SONY)» (+2,6%) ; «Botokoin» (+3,6%) ; «Choux vert» (+11,4%) ; «Ail frais» (+4,9%) ; «Beurre frais en vrac» (+5,0%) ; «Abo» (+1,8%) ; «Pâte d'arachide» (+6,1%) ; «Table de cuisine + tabourets» (+2,2%) ; «Viande fraîche de chèvre au kg» (+1,0%) ; «Piment rouge sec en poudre» (+3,9%) ; «Verre correcteur importé» (+1,0%) ; «Réfrigérateur avec compartiments de congélation d'occasion» (+2,0%) et «Salle à manger (table à 6 chaises)» (+1,5%).

Calculé hors produits alimen-



taires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,2% contre une baisse de 0,4% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a baissé de 0,2% contre une régression de 0,3% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 4,5% contre une baisse de 2,1% pour les produits énergétiques. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux et importés ont décliné respectivement de 1,2% et 1,5%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire (-6,2%) et secondaire (-0,7%) ont observé une diminution. Pour ce qui est de la durabilité, l'Inseed note une baisse de 2,2% des prix des produits non durables.

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de juillet 2017, comparé à celui du mois d'avril 2017 (évolution trimestrielle) a connu une diminution de 0,3% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-2,0%) ; «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (-3,7%) ; «Transports» (-0,2%) ; «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-0,04%) ; «Biens et services divers» (-0,2%) et «Santé» (-0,1%). Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation «Articles d'habillement et chaussures» (+0,2%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,4%) et «Loisirs et culture» (+0,1%) ont progressé.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette régression est expliquée par la baisse des prix des produits «hors énergie et hors produits frais» (-0,5%) et celle des prix des produits de l'énergie (-2,7%). Cependant, les prix des produits frais ont accru de 1,6%. Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée par la décroissance des prix des produits du secteur secondaire (-0,8%) tandis que ceux des secteurs primaire et tertiaire ont progressé respectivement de 1,6% et 0,1%. Suivant la durabilité, cette baisse est l'action conjuguée des prix des produits non durables (-

0,5%) et durables (-0,1%). Concernant la provenance, le repli de l'indice est marqué par la diminution des prix des produits importés (-1,2%) contre une progression des prix des produits locaux (+0,1%).

Glissement annuel

Par rapport à juillet 2016 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu un repli de 2,6% dû essentiellement à la baisse des prix des produits des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-9,6%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,6%) ; «Communication» (-0,7%) ; «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (-4,2%) ; et «Loisirs et culture» (-1,9%). En revanche, les prix des produits des fonctions de consommation «Transports» (+3,1%) ; «Restaurants et Hôtels» (+0,6%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,4%) ; «Enseignements» (+1,0%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,2%) et «Santé» (+0,5%) ont connu une hausse.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette baisse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (-11,4%) et ceux des produits hors énergie et hors produits frais (-0,3%). Par contre, les prix des produits de l'énergie (+3,0%) ont connu une hausse.

Au regard de la provenance, cette évolution s'explique par la baisse conjuguée des prix des produits locaux (-3,6%) et ceux des produits importés (-0,4%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (-4,7%) et ceux des produits durables (-0,7%) qui ont influencé la régression du niveau général alors que les prix des produits semi-durables et des services ont augmenté respectivement de 0,7% et 0,5%. Pour ce qui est des secteurs de production, la baisse du niveau général dépend essentiellement de la régression des prix des produits des secteurs primaire (-13,2%) et secondaire (-1,3%).

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à -0,9% en juillet 2017 contre -0,5% en juin 2017. En décembre 2016, ce taux d'inflation était de 0,3% dans la zone UEMOA.

Unanimité des participants au Forum AGOA 2017, avec les opportunités

L'Afrique peut exporter plus vers les Etats-Unis

(suite de la page 3)

pour les importations de l'Afrique à partir des Etats-Unis d'Amérique. La loi sur la Croissance et les Opportunités Economiques en Afrique, connue sous le nom AGOA, autorise un accès au marché américain à l'exportation en franchise de droits de douane de lignes de produits allant jusqu'à 6400, en provenance des pays d'Afrique subsaharienne. Elle a donc pour objectifs d'encourager les réformes économiques et politiques et de stimuler

l'engagement de l'Afrique en matière de développement de ses capacités commerciales et d'accroître les investissements directs américains en Afrique, estime la ministre Legzim Balouki.

Elle se refuse, en revanche, de se prononcer sur un éventuel renouvellement de la loi. «Nous ne pouvons pas nous prononcer sur la prorogation de l'AGOA en 2025. Aujourd'hui, c'est l'Etat américain qui, en 2015, a décidé qu'étant donné que tout le monde n'a pas encore pleinement profité de cette

loi, il proroge de 10 ans. Aujourd'hui, nous sommes en train de réfléchir pour dire que 2025, c'est la fin officielle de l'AGOA. Si les Etats-Unis ne prorogent pas, est-ce la fin de nos relations ? Je pense que non. Au moins les opérateurs économiques africains auront connu le marché américain et noué des partenariats», a-t-elle déclaré.

Le thème du Forum de Lomé est intitulé «Les Etats-Unis et l'Afrique : partenariat pour la prospérité à travers le commerce».

FOOTBALL/CLASSEMENT FIFA

Le Brésil retrouve son trône, le Togo recule

Tout juste un mois après avoir cédé son trône à l'Allemagne, le Brésil (1er, plus 1) reprend ses aises au sommet du Classement mondial FIFA/Coca-Cola. Pendant que la RD passe devant le Sénégal pour être le nouveau dauphin de l'Egypte sur le plan africain.

Hervé A.

L'Argentine reste troisième tandis que deux équipes peu habituées aux premiers rôles se placent en embuscade au pied du podium : la Suisse (4ème, plus 1), qui n'a pas connu pareil classement depuis la toute première édition du Classement mondial, et la Pologne (5ème, plus 1), dont c'est le meilleur classement de son histoire. En progression depuis onze mois, Suisses et Polonais profitent du recul du Portugal (6ème, moins 2) tandis que la Belgique (9ème, plus 1) enregistre la seule autre progression au sein du Top 10.

Sur le continent africain, malgré le faible nombre de matchs disputés au cours des dernières semaines, de gros changements sont à signaler dans le classement. L'Egypte garde la tête mais les Pharaons comptent un nouveau dauphin ! En effet, la RD Congo pour-



suit sa folle progression et après avoir intégré le Top 5 en juin puis le podium en juillet, les Léopards s'emparent cette fois de la 2e place du Sénégal, désormais 3e. Pour le reste peu de changements à signaler.

Notons tout de même que le Togo perd quatre places et se classe 113e mondial, 29e africain. Mention spéciale à la Namibie qui signe la meilleure progression du mois au niveau mondial (+20 places) pour se retrouver 136e.

Prochaine édition le 14 septembre avec d'importants changements à prévoir en raison des 3e et 4e journées des éliminatoires du Mondial 2018 programmées fin août-début septembre en zone CAF.

COTE D'IVOIRE

Kolo Touré en essai chez les Eléphants

Dans un communiqué, la Fédération ivoirienne a annoncé que l'ancien international Kolo Touré, actuellement libre, va effectuer un stage en tant que sélectionneur adjoint des Eléphants locaux et Olympiques.

"Il a les qualités d'être un entraîneur et j'aimerais le voir un jour à la tête des Eléphants." Après la CAN 2015, alors sélectionneur de la Côte d'Ivoire, Hervé Renard ne tarissait pas d'éloges sur son taulier Kolo Touré. Pour l'heure, difficile de savoir si le technicien français a été visionnaire, mais en tout cas le défenseur central de 36 ans prend le chemin de la carrière promise par son ancien coach.

Libre depuis la fin de son contrat avec le Celtic Glasgow, avec qui il pourrait rempiler, l'Ivoirien vient en effet de faire un premier pas vers une carrière d'entraîneur. "Le président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) informe les

clubs, le public sportifs et la presse que dans le cadre de sa formation au métier d'entraîneur, (...) le footballeur professionnel Kolo Touré, ex-international des Eléphants de Côte d'Ivoire, démarre un stage pratique au sein des sélections nationales locale et Olympique de Côte d'Ivoire", annonce la Fédération ivoirienne dans un communiqué.

"Titulaire de la Licence UEFA B, il assistera le sélectionneur KAMARA Ibrahim en qualité d'adjoint, lors des éliminatoires du CHAN 2018, tout en se préparant à la Licence UEFA A." L'ancien défenseur d'Arsenal



prendra donc place sur le banc dimanche face au Niger lors du

dernier tour aller des éliminatoires du CHAN 2018.

ATHLETISME

Les JAJ 2018 comme épreuves de qualification pour les JOJ

Le Comité International Olympique vient d'approuver officiellement l'idée de faire des Jeux Africains de la Jeunesse un événement qualificatif pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été 2018 à Buenos Aires.

C'est par une correspondance datée du 26 juillet 2017 que le président de l'instance faîtière du Mouvement Olympique, Thomas Bach, a informé l'ACNOA de cette décision de son institution.

"Suite à une modification des dates des JOJ, la période de qualification pour les sports individuels a été prolongée jusqu'au 31 juillet 2018, ce qui signifie que les Jeux Africains de la Jeunesse peuvent dorénavant être utilisés comme



épreuves de qualification pour les sports concernés", a indiqué le président du CIO.

En clair, les Jeux Africains de

la Jeunesse, Alger 2018, seront qualificatifs pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse pour ce qui est des sports individuels.

Le CIO a précisé dans le même ordre d'idées la possibilité que deux sports collectifs, à savoir le rugby et le hockey, soient également qualificatifs pour cet événement mondial, "pour autant que les Fédérations Internationales correspondantes acceptent de faire des Jeux Africains de la Jeunesse une épreuve de qualification pour leur sport", a ajouté Thomas Bach.

En offrant la possibilité à l'ACNOA de faire des Jeux Africains de la Jeunesse un événement qualificatif pour les JOJ, le CIO vient une fois de plus de confirmer la haute estime qu'il porte pour cet événement offert à la jeunesse continentale par l'ACNOA.

Amavi a passé sa visite médicale avec succès

Jordan Amavi a effectué jeudi sa visite médicale avec l'OM. Sans encombre. Une bonne nouvelle pour le latéral gauche d'Aston Villa, recalé du FC Séville il y a quelques semaines après une batterie de tests. Il va désormais pouvoir s'engager officiellement avec le club phocéen.

Tous les feux sont au vert pour Jordan Amavi. Le latéral droit du FC Séville devrait s'engager très prochainement avec l'OM. Il a passé sa visite médicale avec succès ce jeudi. Les tests ont été effectués sans le moindre accroc. Une bonne nouvelle pour le défenseur français, qui n'avait pas été embauché par le FC Séville après une visite médicale non concluante le mois dernier.

Marseille s'était renseigné et n'avait que très peu de doutes avant de faire venir le joueur de 23 ans. Tout est désormais ok. Il ne manque plus que la signature du contrat désormais.

Avec l'arrivée d'Amavi, Bedimo semble effectivement condamné pour un départ, alors qu'il voyait déjà Hubocan lui passer devant. Le latéral camerounais espérait pourtant rester sur la Canebière et jouer sa chance jusqu'au bout.

Le Barça revient à la charge pour Mbappé

Kylian Mbappé intéresse du beau monde. Si la pépite française penche pour le PSG, le FC Barcelone est revenu à la charge ces derniers jours d'après nos informations.

Le Paris Saint-Germain est décidé à mettre tout le monde d'accord cet été. Il y a quelques jours, le club de la capitale a mis le paquet pour payer la clause libératoire de Neymar au FC Barcelone (222 millions d'euros) et lui offrir un salaire colossal de 30 millions d'euros. Mais ce n'est pas tout. On le sait, les pensionnaires du Parc des Princes veulent réaliser un deuxième gros coup. Alexis Sanchez et Kylian Mbappé étaient ciblés. Et c'est finalement le second qui se rapproche de Paris d'après les informations de Téléfoot.

Le joueur de l'AS Monaco souhaite quitter le Rocher et donne actuellement sa préférence au club entraîné par Unai Emery. Téléfoot a ajouté que le Paris Saint-Germain devrait passer rapidement à l'offensive avec une proposition de 155 millions d'euros hors bonus. De quoi définitivement mettre hors course la concurrence ? Pas forcément puisque dans l'idéal Monaco ne souhaiterait pas vendre son joueur à Paris. Prétendants de la première heure, le Real Madrid et Manchester City n'ont pas encore réagi encore à cette approche de la part des pensionnaires du Parc des Princes. Ce qui n'est pas le cas du FC Barcelone.

Selon nos informations, les pensionnaires du Camp Nou ont recontacté le clan Mbappé hier et aujourd'hui. Le président Josep Bartomeu, accompagné d'autres dirigeants, a appelé le père en personne. Le patron du club catalan, qui apprécie particulièrement le profil du joueur, a clairement fait état de l'intérêt du Barça pour le joueur de 18 ans. Il reste à savoir si cet appel portera ses fruits et si les Blaugranas, qui discutent en parallèle pour Ousmane Dembélé (Dortmund) et Coutinho (Liverpool), réussiront à doubler le PSG qui a la préférence du joueur à l'heure actuel. Paris lui offre un salaire de 6 millions d'euros plus des bonus selon une source proche. Le PSG risque encore de contrarier le mercato du Barça.

Wayde Van Niekerk sacré champion

Le Sud-Africain Wayde Van Niekerk est sacré champion du monde du 400 m, après avoir remporté l'épreuve mardi soir aux Mondiaux d'athlétisme à Londres.

Le Sud-Africain Wayde Van Niekerk, champion olympique 2016 et détenteur du record du monde (43.03), a remporté le titre mondial du 400 m en boudant le tour de piste en 43 sec 98/100e, mardi soir lors des Mondiaux d'athlétisme à Londres.

Aucune opposition. Van Niekerk, qui vise un doublé 400 m-200 m que seul l'Américain Michael Johnson a réalisé aux Mondiaux-1995 et aux JO-1996, a devancé le Bahaméen Steven Gardiner (44.41) et le Qatar Abdalrhman Harouin (44.48). Sans l'opposition du Botswanien Isaac Makwela, forfait en raison d'un virus intestinal qui l'avait déjà privé des séries du 200 m la veille, Van Niekerk, 25 ans, n'a pas eu à puiser dans ses réserves.

Le Sud-Africain, présenté comme le successeur de la légende du sprint Usain Bolt, retraité à la fin des Mondiaux, est un «décathlonien» du sprint, ayant déjà couru le 100 m en 9 sec 94 et le 200 m en 19 sec 84.

Initiative de l'Unesco, et sur la période 2017-2018

Le secteur Education profite du projet China Funds In Trust, phase 2

Late Pater

Soutenu par le gouvernement chinois qui lui a alloué un budget de huit millions de dollars pour une période de quatre ans, le projet China Funds In Trust (Fonds de Chine en dépôt) a été lancé en 2012. Il est une initiative de l'Unesco pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de l'Education pour tous, passant par une éducation primaire assurée pour tous et une amélioration de la qualité de l'éducation. A l'origine, ce projet concernait huit pays que sont la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie et la Namibie pour la période 2012-2015, le Congo, la RD Congo, le Libéria, la Tanzanie et l'Ouganda pour la phase 2013-2016.

Fin 2013, le Togo a souhaité en bénéficier. La demande a été réitérée en novembre 2015. Finalement, en mai 2016, l'Unesco lui a notifié la réception avec avis favorable de la demande du Togo à participer à la phase 2 du projet China Funds In Trust, sur la période 2017-2018. Avec l'allocation d'une enveloppe financière de 760.000 dollars US, soit plus de 427 millions de francs Cfa au cours du dollar à la date du 10 juillet. Cette phase 2 du projet s'inscrit dans le cadre des Objectifs de développement durable notam-



Prof. Komivi Paalamwé Tchakpélé, Ministre des Enseignements Primaire et secondaire

ment l'ODD4 qui prône une éducation inclusive et équitable, en particulier sa cible traitant de l'augmentation de l'offre d'enseignants

qualifiés grâce à la coopération internationale en matière de formation dans les pays en développement, et l'ODD9 axé sur l'innovation à travers les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle a en objectifs de consolider les programmes de formation initiale existants par des programmes de formation mixte soutenus par les TIC, de développer la formation professionnelle continue des enseignants en activité et renforcer la capacité des formateurs de formateurs d'enseignants à acquérir des compétences en TIC en vue d'améliorer

globalement la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

Pour la cause, une étude des besoins en formation des enseignants a été menée et un document-projet a été élaboré et soumis à l'Unesco. Aussi est-il proposé la mise en place d'un dispositif ambulant de formation des enseignants à l'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques, à déployer dans les structures de formation des formateurs du ministère de tutelle. Le dispositif comprend des modules d'apprentissage sur l'intégration des TIC (en apprentissage autonome,

scénarisés et tutorés par anticipation) ; une machine virtuelle à distribuer, préinstallée, portable, évolutive, personnalisable et permettant des jeux de rôles métiers didactiques ; des wifi-terrasses de diffusion de masse au sein des structures de formation identifiées...

Il faut rappeler que le projet China Funds In Trust au bénéfice du Togo a été lancé le 30 mars 2017 lors de la réunion des conclusions de la phase 1 et du lancement de la phase 2, au siège de l'Unesco. Il doit prendre fin au 4^{ème} trimestre 2018.

Développement d'un secteur productif, compétitif et durable

Le CERSA au centre d'un accord de coopération entre l'Université de Lomé et l'Interprofession avicole du Sénégal

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) au centre d'un accord de coopération entre l'Université de Lomé et l'Interprofession Avicole du Sénégal (IPAS). L'accord signé mercredi vise à promouvoir entre les deux institutions des relations et des échanges efficients en matière de «promotion du développement d'un secteur productif, compétitif et durable». Il vise aussi à favoriser entre le Togo et

le Sénégal des échanges permanents pour le développement de l'aviculture par le renforcement des compétences, notamment les formations certifiantes et diplômantes, les voyages d'études à travers le CERSA et le Cluster Aviculture du Sénégal, souligne un communiqué de presse.

La documentation, la capitalisation, la gestion des connaissances et le partage de bonnes prati-

ques avicoles et de curricula de formation en aviculture occupent également une grande place dans cet accord. Les deux structures accentueront leur coopération sur les domaines tels que les échanges d'informations scientifiques et de publications, les essais d'amélioration de la production de volaille en climat tropical, l'organisation de conférences et de séminaires, les échanges et l'élaboration en commun de méthodes

d'expérimentation et la préparation de thèses de doctorats en co-encadrement.

En termes de partenariats entre universités, le CERSA a signé en juillet 2017 un accord de partenariat avec l'Université agricole de Shandong en Chine. Auparavant, des accords avaient été conclus avec l'Université Catholique de Leuven (Belgique), l'Université de Wageningen (Pays-Bas), l'Institut National de Recherche Agro-

nomique (INRA) de Tours (France), The Centre of Excellence in Agricultural Development and Sustainable Environment (CEADESE) (Nigeria), Université d'Abomey Calavi (Bénin). Le CERSA a été créé en 2014 pour promouvoir l'excellence dans la formation, la recherche-développement, l'appui-conseil et la valorisation des sous-produits de la filière avicole.



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



Tranche Commune Entente 2017

ETOLE ROUGE DE COTONOU-BENIN

grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA

NUL SI DÉCOUVERT

0-00000-000

Nouveau Concept

TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2017

Avec 200 f cfa

✓ Gagne jusqu'à **500.000 FCFA** au grattage.

✓ Découvre trois fois le symbole "**Avion**" et remporte un séjour au Bénin, pour participer au Tirage Régional et gagner automatiquement de **1.000.000 FCFA à 10.000.000 FCFA**

✓ Tickets non gagnants au grattage à conserver pour le tirage des lots intermédiaires allant de **5.000 FCFA à 100.000 FCFA**.

Avec LONATO, jouez petit et gagnez Gros

Sensibiliser contre les idées préconçues

Pour freiner le boom démographique

Au sommet du G20 le 08 juillet dernier, le Président français, Emmanuel Macron a estimé que la fécondité de la femme africaine est une entrave au développement du continent noir. Une approche que partagent les parlementaires de la Cédéao qui ont pris la décision le 22 juillet 2017 au cours d'une rencontre régionale sur la démographie à Ouagadougou au Burkina Faso, d'encourager les gouvernements et la société civile des Etats membres de l'espace économique sous régional d'aller vers l'objectif de 03 enfants par femme. Cet objectif pourra-t-il être atteint dans une région où l'ignorance et des préjugés hantent pourtant les produits contraceptifs ?

Etonam Sossou

Non protégées, c'est naturellement que les femmes tombent enceintes même si elles ne le désirent pas. Elles se voient donc dans l'obligation de provoquer un avortement. Pourquoi préférer l'avortement à la procréation responsable alors que la loi autorise la femme à utiliser une méthode contraceptive même sans le consentement de son mari ? D'autres personnes pensent que la contraception est un prétexte pour la femme de tromper son homme. Le problème communicationnel d'actualité est lié aux nombreux préju-

gés qui hantent ces produits. Des préjugés tels que : « Ce n'est pas pour les jeunes filles, les produits contraceptifs font grossir, si on prend trop longtemps la pilule on risque de devenir stérile, la pilule provoque le cancer du sein, il est dangereux d'enchaîner les plaquettes de pilules, etc. ».

Nombre de personnes pensent que les méthodes contraceptives sont des techniques utilisées pour rendre les femmes stériles alors qu'il n'en est rien. Ces personnes font alors appel à des individus expérimentés qui utilisent un appareillage non stérilisé, de l'eau

chaude, des bâtons ou encore des aiguilles à tricoter pour procéder à un avortement clandestin, qui n'est pas sans conséquence puisque beaucoup d'entre elles contractent des infections ou encore décèdent sur le coup. Une jeune dame du nom de Clémentine Agbadji, confie préférer les dispositifs intra-utérins aux pilules. Elle raconte : « J'ai 28 ans, cela fait 5 ans que je suis avec mon copain. Pour une raison inconnue, j'ai rejeté la pilule que j'ai prise pendant 2 ans et demi. S'en ai suivi tout un tas d'essais d'autres méthodes. Il me fallait changer à chaque fois pour diffé-



rentes causes : dépression, mal atroce dans la poitrine, plus de libido, plus d'acné, problème de circulation sanguine et j'en passe... Sans oublier que pendant ces pilules, je n'avais plus mes règles, sympa quelques temps mais tout de même de sacrés frayeurs parfois de ne pas pouvoir vérifier que l'on n'est pas enceinte... About de force, on m'a posé un stérilet adapté aux jeunes femmes. Et je me sens maintenant libre... ».

« La pilule a même tendance à favoriser la fertilité chez les femmes qui ont des troubles au niveau des ovaires », affirme un Médecin généraliste en service d'IVG (Interruption volontaire de grossesse) en Centre de planification. Il a requis l'anonymat pour des raisons per-

sonnelles évoquées. Il précise qu'en empêchant la croissance de kystes ovariens (des grosseurs dans les ovaires), la prise de la pilule diminue aussi le risque de cancer de l'ovaire. Mais que la pilule et le tabac font mauvais ménage. Il qualifie cela même de « catastrophe ».

Pourquoi ? « La pilule augmente le risque de caillots dans le sang. C'est aussi le cas du tabac. La combinaison pilule/tabac augmente les risques d'accidents vasculaires cérébraux, d'infarctus et de phlébite (caillot de sang) », répond-il. Le Médecin généraliste fait savoir qu'il faut chercher une contraception adaptée à chaque femme. En fonction de son mode de vie (tabagisme), de son histoire (âge, risque

vasculaire...), l'on doit choisir la contraception qui est préférable. Evidemment, si elle n'est pas adéquate, le gynécologue pourra la changer, pense-t-il. « Ne pas supporter un type de contraception n'est pas une fatalité... Il est préférable de faire appel à un

gynécologue dans un premier temps car les médecins généralistes sont moins bien formés à la prescription de contraceptifs. Par contre, une fois la contraception adaptée trouvée, le renouvellement d'ordonnance peut se faire par le médecin traitant », explique-t-il. Il poursuit ensuite qu'il faut que le corps s'habitue à la prise d'hormones. « Le cycle physiologique va être modifié et le corps devra retrouver un nouvel équilibre. Et ça peut prendre du temps. Il faut attendre la prise de 2 ou 3 plaquettes (2 ou 3 anneaux, 2 mois avec un stérilet par exemple) pour savoir si la pilule est adaptée ou non. Sauf effet indésirable très important, il ne faut pas arrêter une pilule 15 jours après le début sous prétexte qu'elle n'est pas adaptée. Le corps n'a pas encore eu le temps de s'adapter », dit-il. Enfin, le Médecin soutient qu'il est utile de revoir son gynéco au bout de 3 mois et d'évaluer avec lui les effets secondaires et un possible changement de contraception.

Consommation du tabac en Afrique

L'OMS s'inquiète

Depuis 1980 que les industries du tabac ont décidé d'investir le continent après que les marchés européens sont devenus moins rentables, l'Afrique est devenue la cible idéale

La consommation du tabac dans les pays africains devient de plus en plus inquiétante si bien que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) tire la sonnette d'alarme sur l'explosion de ce phénomène en Afrique d'ici à 2025. Le fait le plus inquiétant est que le cancer du poumon et autres maladies liées à la consommation du tabac, jadis inexistants, du moins inconnus des africains, seront désormais le quotidien de ces populations. Le tabagisme va exploser dans les 10 prochaines années en Afrique. C'est ce que révèle un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé, publié le 19 juillet dernier. C'est donc dire que la cigarette est entrée dans le train-train quotidien des africains et mieux, il n'est pas rare de voir des images des industries du tabac associées aux activités sportives, cul-

turelles ou même politiques. Depuis 1980 que les industries du tabac ont décidé d'investir le continent après que les marchés européens sont devenus moins rentables, l'Afrique est devenue la cible idéale à atteindre coûte que coûte.

77 millions, c'est le nombre estimé de fumeurs aujourd'hui en Afrique. Et selon les prévisions de l'OMS, ces chiffres augmenteront de près de 40% par rapport à 2010 d'ici à 2025. Soit la plus forte augmentation observée à l'échelle mondiale. Toujours selon les prophéties de cette institution spécialisée dans les questions de santé, 17 pays africains connaîtront une croissance du taux de tabagisme.

Au nombre des pays où l'institution des Nations Unies prévoit des hausses massives, le Burkina Faso figure en huitième position. Les premiers sont le Congo-Brazzaville, qui passerait selon ces chiffres de 13,9% de fumeurs à près de la moitié de la population (47,1%). Le Cameroun suit avec

une augmentation de 13,7% à 42,7 de la population accrocs à la nicotine. En Sierra Leone, les chiffres font craindre que 41,2% de la population fument en 2030. Un chiffre qui passe à 74% chez les femmes, rapporte le journal Jeune Afrique. Les autres pays sont respectivement le Lesotho, la Mauritanie, le Mali, la Namibie, Sao Tomé-et-Principe, le Libéria, le Cap Vert, le Niger, le Zimbabwe, le Sénégal, le Nigéria, le Swaziland, le Bénin et le Ghana. Pour sûr, la question aujourd'hui n'est pas de savoir comment les Africains courent le risque d'être à la merci du tabac (s'ils ne le sont pas encore) et de ses maladies ? Mais plutôt que faire pour éviter, sinon circonscrire les risques de radiation de cette explosion imminente annoncée par une institution "crédible" qu'est l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ? Les dirigeants africains sont interpellés car comme on aime à le dire, un homme prévenu en vaut deux. A bon entendeur...

A Lomé, pour la prise en charge des changements climatiques

L'agriculture au cœur de la réunion de la Commission technique des politiques sectorielles de l'Union

Le 27 juillet 2017, la Commission Technique des Politiques Sectorielles (CTPS) de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a tenu, à Lomé, sa réunion annuelle, autour du thème « L'Agriculture face aux Défis des Changements Climatiques dans les Etats membres de l'Union ». Les membres de cette Commission Technique de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR/UEMOA) ont principalement abordé les questions relatives à la prise en charge des changements climatiques dans la Politique Agricole de l'Union et dans les politiques agricoles nationales. Ils ont également ex-

ploré les stratégies d'adaptation envisagées par l'Union et les Etats membres pour la sécurisation de l'agriculture ouest africaine, face aux effets néfastes des changements climatiques.

Dans le souci, pour la sous-région, de parvenir à la sécurité alimentaire, cette rencontre, qui s'est tenue avec l'appui des représentants de la Commission de l'UEMOA et de l'équipe technique de la Direction Générale de la CCR, a formulé d'importantes recommandations. Les membres de la CTPS ont surtout insisté sur la prise en compte des difficultés des petits producteurs, la mise en place des

projets intégrateurs à l'échelle communautaire et la formation des agriculteurs de la sous-région qui représentent 70% de la population de l'Union, souligne un communiqué.

Pour rappel, la Commission Technique des Politiques Sectorielles de l'Union a pour principale mission d'examiner les questions relatives aux ressources humaines, à l'aménagement du territoire communautaire, aux infrastructures, aux transports et télécommunications, ainsi que celles ayant trait au développement rural, à l'environnement, à l'énergie, aux mines, à l'industrie et à l'artisanat.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1385
DE LOTO BENZ DU 03 Août 2017

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 09 août 2017 porte le N° 1386.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, mercredi dernier, la LONATO a enregistré de nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins d'un million de francs ont été enregistré sur toute l'étendue du territoire national.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

-Pour la série K, un lot de 2.000.000F CFA

-Pour la série W, un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1386 de LOTO BENZ du 09 Août 2017

Numéro de base

88 60 29 65 52

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM
2GO

EXTENSION MÉMOIRE

JUSQU'À
128GO

MÉMOIRE INTERNE

16GB



**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE RAM
1GO

EXTENSION MÉMOIRE

JUSQU'À
32GO

MÉMOIRE INTERNE

16GB



**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE RAM
512MB

EXTENSION MÉMOIRE

JUSQU'À
16GO

MÉMOIRE INTERNE

8GB



**NUOVA
HERO S**

31.000F

*Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques*



Bluetooth®



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015